

CIRCULAIRE DE RENTREE 2018/2019

Voici en cette fin d'année scolaire quelques consignes et informations pour le bon déroulement de la rentrée et l'année 2018/2019

Les portes seront ouvertes 10 minutes avant le début des cours. **Nous vous demandons de respecter les horaires de l'école.**

HORAIRES: **Retour à 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi)**

Classes maternelle et primaire : **8h45 -12h / 13h15 - 16h15**

Ouverture du portail à 8h35 et 13h05 : **uniquement** par la rue du Rocher et ceci pour des raisons de sécurité et de surveillance.

Equipe éducative : PS/MS : *en attente de nomination*

Laëtitia CHARPENTIER (ASEM)

GS/CP : Carine DURAND (Chef d'Etablissement) / (vendredi : *en attente de nomination*)

Christine LEMONNIER (ASEM)

CE 1/CE 2 : Céline RUFFIER

CM 1/ CM 2 : Catherine BOUYER

Poste de soutien (ASH) : Chantal MOUSSU

Entretien des locaux du primaire : Laëtitia CHARPENTIER/Christine LEMONNIER

Rencontre avec les enseignants :

Les enseignants peuvent recevoir les parents en dehors des heures de classe. Il est cependant nécessaire de prévenir à l'avance par un mot écrit afin de prévoir un rendez-vous.

Heures de visites et téléphone :

Sauf cas exceptionnel, n'utilisez le téléphone que dans la limite des horaires de récréation et avant la rentrée ou après la sortie.

Absences :

Conformément à la législation, toute absence à l'école primaire doit être excusée à l'aide d'un billet daté et signé des parents. Toute absence prévue doit être signalée à l'école à l'avance. **Sans nouvelles de votre part à 9h, nous vous téléphonerons systématiquement (ceci pour des raisons de sécurité).**

Une nouvelle année est l'occasion de rappeler l'obligation de la fréquentation scolaire. **L'école ne peut cautionner les absences pour raison de vacances ou de week-end anticipé ou prolongé.**

Maladies et médicaments :

Les enfants malades resteront chez eux jusqu'à guérison complète. A leur retour, ils devront participer à toutes les activités : RECREATIONS COMPRISES.

Aucun médicament ne pourra être pris à l'école. Les parents dont les enfants souffrent de maladie chronique (asthme, allergies...) sont invités à prendre rendez-vous avec la direction afin d'établir très précisément les modalités (PAI).

Vêtements et objets :

IMPORTANT : **Nous vous recommandons de marquer à leur nom les vêtements des enfants.**

L'école ne peut être tenue responsable de la perte ou la détérioration d'objets de valeur : montres, chaînes ou certains jeux personnels ...

Par sécurité et pour le confort des enfants, nous vous demandons d'éviter les tongs et les bijoux (boucles d'oreilles, colliers longs) qui peuvent présenter un risque de blessure : lobe de l'oreille arraché, orteil cassé, ongles cassés...)

Le chewing-gum est strictement interdit à l'école.

Les bonbons seront réservés aux temps festifs : anniversaires, regroupements...

Garderie :

La garderie aura lieu matin et soir dans le pôle enfance.

Horaires : 7h30 / 8h45 le matin et 16h30 / 18h 30 le soir

Courriers famille/école :

Pour chaque règlement au cours de l'année, qu'il soit en chèque ou en espèce, nous vous demandons de le glisser **dans une enveloppe cachetée avec le nom de votre enfant ainsi que l'objet du règlement (spectacle, sortie, achat de livres...)**.

Par avance, nous vous en remercions.

Afin d'éviter quelques tirages papier, nous communiquerons aussi certaines informations par mail et sur le site de l'école (steanne-erbray.fr).

Nous tiendrons bien entendu compte des familles qui n'ont pas d'adresse mail et/ou d'accès à internet.

Equipement scolaire :

Une liste de fournitures pour chaque classe vous est communiquée.

Nous demandons aux enfants de prendre soin de leurs propres affaires ainsi que de tout le matériel mis à leur disposition à l'intérieur de l'école (livres, mobilier, jeux...)

Assurances :

Chaque enfant est couvert par l'assurance de l'école ; il ne vous est donc pas nécessaire d'en souscrire une auprès de votre assureur.

Catéchèse / Culture chrétienne :

A la rentrée prochaine, l'école proposera aux familles et aux enfants de vivre des temps de culture chrétienne hebdomadaires et cinq temps forts dans l'année. La catéchèse sera assurée en paroisse (cf. document fourni).

Rentrée des classes : lundi 3 septembre 2018

CALENDRIER DES VACANCES : ZONE B

RENTREE : lundi 3 septembre 2018

VACANCES DE TOUSSAINT : du vendredi 19 octobre 2018 au lundi 5 novembre 2018

VACANCES DE NOËL : du vendredi 21 décembre 2018 au lundi 7 janvier 2019

VACANCES D'HIVER : du vendredi 8 février 2019 au lundi 25 février 2019

VACANCES DE PRINTEMPS : du vendredi 5 avril 2019 au mardi 23 avril 2019

VACANCES D'ETE : vendredi 5 juillet 2019

BONNES VACANCES A TOUS !

L'équipe enseignante